

neoBona
réalisé par Alpigène



- B PRÉCIS** — Spécificité supérieure à 99% pour les T21/13/18 complètes
- B SIMPLE** — A partir d'un **simple échantillon** de sang maternel
- B NON INVASIF** — **Sans risque** ni pour la mère ni pour le fœtus
- B RAPIDE** — Résultats disponibles en **7 jours ouvrés, en moyenne**
- B FIABLE** — Grâce à une **technologie de pointe**
- B EXPERTISE** — Proposée par **Alpigène**, membre du réseau SYNLAB, acteur du diagnostic anténatal en Europe

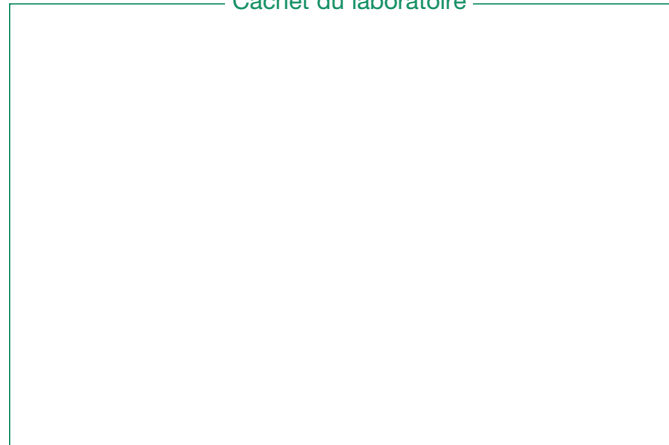
neoBona

réalisé par



Pour toute question concernant votre grossesse, n'hésitez pas à contacter votre médecin ou à questionner votre biologiste.

Cachet du laboratoire



Plus d'informations sur
www.mon-dpni.fr
www.labo-alpigene.fr

Dépistage de la trisomie 21 fœtale et autres aneuploïdies

Dépistage Prénatal Non Invasif (DPNI) nouvelle génération



Document non contractuel. Photo : ©SYNLAB - neoBona® est une marque déposée de SYNLAB - Décembre 2017

Informations destinées aux patientes

Réseau SYNLAB

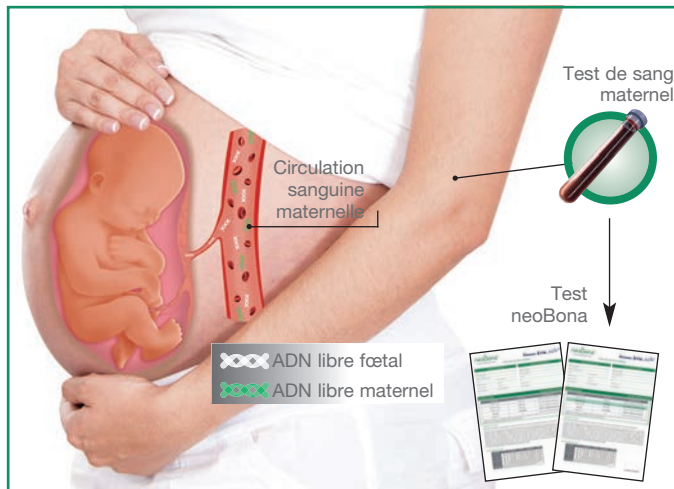
neoBona

réalisé par



Que détecte le test DPNI neoBona réalisé par Alpigène ?

À partir de l'étude de l'ADN foetal présent dans un simple prélèvement de sang maternel, le test DPNI neoBona réalisé par Alpigène, détecte les anomalies chromosomiques les plus fréquentes : Trisomies 21, 13 et 18 complètes.



Pour qui le test DPNI neoBona, réalisé par Alpigène, est-il indiqué ?

Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé de mai 2017, ce test prénatal non invasif, sans danger pour le fœtus, est destiné aux femmes dont la grossesse présente un risque élevé de trisomie 21 (en cas de marqueurs sériques HT21 >ou = à 1/1000). Il est réalisable à partir de la 12^{ème} semaine d'absence de règles (ou SA).

En outre, ce test peut vous être proposé dans le cadre d'autres indications médicales telles que les grossesses gémellaires, les antécédents personnels de trisomie.

Nous vous invitons à consulter notre manuel de prélèvement via notre site www.labo-alpigene.fr.

IMPORTANT

- Un résultat négatif à ce test ne remplace pas le suivi échographique adapté de la grossesse.
- Il n'est réalisé que sur prescription médicale précisant l'indication du test et sur la base du recueil du consentement éclairé de la patiente. Les documents suivants sont requis : attestation d'information cosignée par la patiente et le médecin.

Pour toute question concernant votre grossesse, n'hésitez pas à consulter votre médecin, à questionner votre biologiste ou à prendre contact directement avec les médecins généticiens du laboratoire Alpigène.

Avec le test DPNI neoBona, réalisé par Alpigène, vous bénéficiez :

- D'un test réalisé à partir d'un simple prélèvement sanguin.*
- De l'expertise et des conseils des équipes du leader européen du dépistage pré-natal, engagées aux côtés de votre médecin,
- D'une performance optimale, née de l'étude de la fraction foetale (étude de l'ADN foetal et indice de risque statistique),
- D'une spécificité maximale qui permet pratiquement d'éliminer le recours inutile (<0,1%) aux procédures invasives comme l'amniocentèse. Risque écarté pour la mère et l'enfant à naître,
- D'une sensibilité bien plus élevée (99,9%) que celle du dépistage conventionnel (90%) pour les cas de syndrome de Down (Trisomie 21 : la plus fréquente).

TEST CONVENTIONNEL



neoBona

